3 décembre 2023

Championnat Départemental d'Aviron Indoor de l'Ain

Avant Programme

Cette compétition est ouverte aux clubs de l'Ain affiliés à la Fédération Française d'Aviron.

1. Organisation

L'organisation est assurée par le CDA01 « Comité Départemental d'Aviron de l'Ain ». La gestion technique du Championnat Départemental est confiée au club ABHR « Aviron Bugey Haut-Rhône ».
Président du CDA01 : Claude CALCHERA
Présidente de l'ABHR : Brigitte ANDRIEU

2. Lieu

Gymnase MORIN à Belley
149 Chemin des Soupirs 01300 BELLEY
De 9h30 à 14h30

3. Championnat

a) Caractéristiques
De J14 (2è épreuve jeunes 2023) à Master…Toutes les courses se dérouleront suivant le code des courses FFA.

b) Parcours
Aviron Indoor sur 10 machines « rowerg » concept2 reliées.
Distances : 8 x 250m – 1000m – 2000m suivant les catégories.

c) Entraînement autorisé sur 15 machines « rowerg » Concept2 mises en plus à disposition par le club ABHR.

4. Matériel

10 Ergomètres de course mis à disposition par la ligue Auvergne-Rhône-Alpes et le Comité Départemental de l'Ain.
15 Ergomètres d'entraînement mis à disposition gracieusement par le club ABHR.

5. Engagements

Ils doivent être réalisés sur le site internet de la FFA… https://ffsa-goal.multimediabs.com/login
L'inscription sur le site internet FFA permet de s'assurer que le licencié est à jour de sa licence et qu'il dispose d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition.

Ouverture des inscriptions :	lundi 13 novembre 2023
Clôture des inscriptions :	mercredi 29 novembre 2023 à 23h00
Consultation du programme :	vendredi 1er décembre 2023 à partir de 18h00 sur le site internet du CDA01
Droits d'inscription :	pas de frais d'engagement

6. Jury

Les arbitres composant le jury seront désignés par la Commission Régionale des Arbitres de la Région AuRA.
Les équipages devront être capables de présenter si besoin licences ou pièces d'identité à la demande de l'arbitre.

7. Service de secours

Il sera assuré par une équipe du SDIS (pompiers) du département de l'Ain.

Chez Claude CALCHERA 269 rue des Malods 73170 TRAIZE
Cd01@ffaviron.fr
https://aviron01.fr
APE 9312Z SIRET 45354863800023

8. Réunion des délégués de clubs

Elle aura lieu le 3 décembre 2023 à 8h30 sur place.
Les modifications d'engagements peuvent être acceptées jusqu'au 29 novembre 2023 à 20h00, passé ce délai, toute modification devra être réalisée pendant la réunion des délégués dans la stricte application du code des régates.
Les remplaçants : auprès du Président de Jury, sur l'imprimé officiel (complètement rempli si possible à l'avance précisant le N° de licence).
Déclaration de forfait : les forfaits d'une équipe doivent faire l'objet d'une déclaration sur l'imprimé officiel lors de la réunion.

9. Résultats

Résultats des courses : sur place.
Ces résultats seront consultables sur les sites internet du CDA01 le 3 décembre 2023. https://aviron01.fr et https://avironbugey.fr

10. Programme prévisionnel (au vu du nombre de compétiteurs possibles licenciés dans le département)

HJ15-J16… 2000m…	Course… 9h30 - 9h50
FJ15-J16… 2000m	Course… 10h00 - 10h20
	**********
HJ17-J18 et SH 2000m	Course… 10h40 -11h00
FJ17-J18 et SF 2000m	Course… 11h10-11h30
	**********
HJ13-J14… 8x250m	Course… 12h00 – 12h30
FJ13-J14… 8x250m	Course… 12h50 – 13h20
	**********
Master H… 1000m	Course… 13h40 – 14h00
Master F… 1000m	Course… 14h10 – 14h30
	**********

Les masters qui souhaiteront courir sur 2000m seront dans cette catégorie

2è épreuve jeunes 2024

La Présidente du club ABHR
Brigitte ANDRIEU

le Président du CDA01
Claude CALCHERA

Le Président de la CRA
Alex MAZOYER

Le Président de la ligue AuRA
Stéphane GUERINOT